

Mont de Marsan Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 24 JUILLET 2020

Numéro : 2020/07/24

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 56

Nombre de conseillers communautaires présents : 51 jusqu'au point 55, 50 du point 56 au point 82

Nombre de votants : 56

Date de la convocation : vendredi 17 juillet 2020

Membres titulaires présents :

Pierre MALLET, Nathalie BOIARDI, Jean-Guy BACHÉ, Dominique CLAVÉ, Janet DELÉTRÉ, Frédéric CARRÈRE, Émilie LABEYRIE, Catherine BERGALET, Jean-Paul ALYRE, Jean-Pierre ALLAIS, Claude COUMAT, Catherine DEMÈMES, Marie-Christine HARAMBAT, Pierre MERLET-BONNAN, Farid HEBA, Marie-Christine BOURDIEU, Jean-Jacques GOURDON, Nathalie GASS, Hervé BAYARD, Marie-Pierre GAZO, Bruno ROUFFIAT, Claudie BREQUE, Catherine PICQUET, Christophe HOURCADE, Éliane DARTEYRON, Jean-Marie BATBY, Marina BANCON, Mathieu ARA, Chantal PLANCHENAU, Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHÉ, Françoise CAVAGNÉ, Frédéric DUTIN (départ au point 56), Marie LAFITTE, Véronique GLEYZE, Michel GARCIA, Philippe SAES, Corinne BARRAU, Jean-Louis DARRIEUTORT, Sandrine CASINI, Joël BONNET, Delphine SALEMBIER, Bernard KRZYNSKI, Ghislaine LALLAU, Jean-Marie BAYLE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT, Denis CAPDEVILLE.

Excusés :

Point 54 : Émilie LABEYRIE, représentée par Jean-Marie ESQUIÉ.

Pouvoirs :

Danielle KUBLER donne pouvoir à Pierre MALLET,
Gilles CHAUVIN donne pouvoir à Hervé BAYARD,
Pascale HAURIE donne pouvoir à Catherine DEMÈMES,
Philippe DE MARNIX donne pouvoir à Claudie BREQUE,
Céline PIOT donne pouvoir à BACHÉ,
Frédéric DUTIN donne pouvoir à Jean-Baptiste SAVARY (à compter du point 56).

Délibération N°2020070101 (n°02)

Par 53 voix pour, 1 voix contre (Marie LAFITTE), 2 abstentions (Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire

- décide que les taux et montants des indemnités de fonction du président, des vice-présidents et des autres membres du bureau disposant d'une délégation de fonctions sont ainsi fixés :

- Président : 66,64 % de l'indice brut terminal de référence,
- 1^{er} vice-président : 43,12 % de l'indice brut terminal de référence,
- 2^{ème} au 13^{ème} vice-président : 32,34 % de l'indice brut terminal de référence,
- conseillers communautaires délégués : 8,33% ou 5,88 % de l'indice brut terminal de référence, selon la nature des fonctions déléguées et de la charge de travail induite.

- précise que le Président perçoit l'indemnité à compter de son élection et que les vice-présidents et les conseillers délégués perçoivent leur indemnité à compter de la date du caractère exécutoire de l'arrêté leur déléguant des fonctions.

Délibération N°2020070102 (n°03)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire accepte les termes du protocole transactionnel proposé dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension du Groupe scolaire de Saint-Médard à Mont de Marsan afin de mettre un terme amiable au litige né d'un problème sur les fenêtres et stores de protection solaire. Le Conseil Communautaire abroge la délibération du 13 décembre 2019 portant sur le même objet.

Délibération N° 2020070103 (n°04)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve les termes de l'avenant au protocole signé le 7 février 2020 avec le SYDEC portant sur le retrait de Mont de Marsan Agglomération pour les communes de Bostens, Lucbardez-et-Bargues et Saint-Avit pour les compétences eau, assainissement collectif et non collectif.

Délibération N°2020070104 (n°5)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide la création de 8 commissions communautaires thématiques comme suit :

- Commission « Éducation , jeunesse et restauration »,
- Commission « Développement économique, tourisme et enseignement supérieur»,
- Commission « Voirie et bâtiments »
- Commission « Aménagement du territoire et développement durable »
- Commission « Culture »,

- Commission « Cohésion sociale » en charge de la politique de la ville, du logement et des gens du voyage,
- Commission « Eau et Assainissement »
- Commission « Finances , ressources humaines affaires générales ».

Le Conseil Communautaire décide que les commissions seront composées du président de l'exécutif, président de droit, et de 25 élus du Conseil Communautaire.

Délibération N° 2020070105 (6)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire désigne les membres des commissions communautaires comme suit :

1- Commission « Éducation , jeunesse et restauration »,

- Pierre MALLET (Benquet)
- Marie-Christine CARRASQUET (Bostens)
- Patricia LAFITTE (Bougue)
- Janet DELETRE (Bretagne de Marsan)
- Frédéric CARRERE (Campagne)
- Jean-Marie ESQUIE (Campet et Lamolère)
- Catherine BERGALET (Gaillères)
- Marie BARBUT (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Jean-Jacques GOURDON (Mont de Marsan)
- Farid HEBA (Mont de Marsan)
- Marina BANCON (Mont de Marsan)
- Éliane DARTEYRON (Mont de Marsan)
- Françoise CAVAGNE (Mont de Marsan)
- Céline PIOT (Mont de Marsan)
- Gilles DUCOS (Pouydesseaux)
- Michel GARCIA (Saint Avit)
- Corinne BARRAU (Saint Martin d'Oney)
- Sandrine CASINI (Saint Perdon)
- Ghislaine LALLAU (Saint Pierre du Mont)
- Marie DENYS BACHO (Saint Pierre du Mont)
- Marie LAFITTE (Mont de Marsan)
- Denis CAPDEVILLE (Uchacq et Parentis)

2- Commission « Développement économique, tourisme et enseignement supérieur»,

- Pierre MALLET (Benquet)
- Nathalie BOIARDI (Bostens)
- Janet DELETRE (Bretagne de Marsan)
- Frédéric CARRERE (Campagne)
- Émilie LABEYRIE (Campet et Lamolère)

- Sylvie SANZ (Gaillères)
- Marie BARBUT (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Hervé BAYARD (Mont de Marsan)
- Gilles CHAUVIN (Mont de Marsan)
- Bruno ROUFFIAT (Mont de Marsan)
- Pierre MERLET-BONNAN (Mont de Marsan)
- Jean-Baptiste SAVARY (Mont de Marsan)
- Frédéric DUTIN (Mont de Marsan)
- Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)
- Michel GARCIA (Saint Avit)
- Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)
- Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint Perdon)
- Joël BONNET (Saint Pierre du Mont)
- Jean-Marie BAYLE (Saint Pierre du Mont)
- Marie LAFITTE (Mont de Marsan)
- Denis CAPDEVOLLE (Uchacq et Parentis)

3- Commission « Voirie et bâtiments »

- Pierre MALLET (Benquet)
- Marie-Christine CARRASQUET (Bostens)
- Jean-Guy BACHE (Bougue)
- Dominique CLAVE (Bretagne de Marsan)
- Frédéric CARRERE (Campagne)
- Jean-Marie ESQUIE (Campet et Lamolère)
- Catherine BERGALET (Gaillères)
- Jean-Claude ALYRE (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Farid HEBA (Mont de Marsan)
- Hervé BAYARD (Mont de Marsan)
- Jean-Marie BATBY (Mont de Marsan)
- Marie-Christine BOURDIEU (Mont de Marsan)
- Alain BACHE (Mont de Marsan)
- Frédéric DUTIN (Mont de Marsan)
- Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)
- Gilles GARRABOS (Saint Avit)
- Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)
- Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint Perdon)
- Bernard KRZYNSKI (Saint Pierre du Mont)
- Joël BONNET (Saint Pierre du Mont)
- Patricia BEAUMONT (Saint Pierre du Mont)
- Hugues HENNECHART (Uchacq et Parentis)

4- Commission « Aménagement du territoire et développement durable »

- Pierre MALLET (Benquet)
- Marie-Christine CARRASQUET (Bostens)
- Jean-Guy BACHE (Bougue)
- Dominique CLAVE (Bretagne de Marsan)
- Frédéric CARRERE (Campagne)
- Émilie LABEYRIE (Campet et Lamolère)
- Sylvie SANZ (Gaillères)
- Marie BARBUT (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Pierre MERLET-BONNAN (Mont de Marsan)
- Marie-Christine BOURDIEU (Mont de Marsan)
- Hervé BAYARD (Mont de Marsan)
- Nathalie GASS (Mont de Marsan)
- Céline PIOT (Mont de Marsan)
- Jean-Baptiste SAVARY (Mont de Marsan)
- Véronique GLEYZE (Pouydessaux)
- Gilles GARRABOS (Saint Avit)
- Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)
- Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint Perdon)
- Bernard KRZYNSKI (Saint Pierre du Mont)
- Marie DENYS BACHO (Saint Pierre du Mont)
- Patricia BEAUMONT (Saint Pierre du Mont)
- Hugues HENNECHART (Uchacq et Parentis)

5- Commission « Culture »,

- Pierre MALLET (Benquet)
- Marie-Christine CARRASQUET (Bostens)
- Patricia LAFITTE (Bougue)
- Janet DELETRE (Bretagne de Marsan)
- Frédéric CARRERE (Campagne)
- Émilie LABEYRIE (Campet et Lamolère)
- Sylvie SANZ (Gaillères)
- Jean-Paul ALYRE (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Nathalie GASS (Mont de Marsan)
- Claudie BREQUE (Mont de Marsan)
- Philippe de MARNIX (Mont de Marsan)
- Marina BANCON (Mont de Marsan)
- Françoise CAVAGNE (Mont de Marsan)
- Céline PIOT (Mont de Marsan)
- Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)
- Michel GARCIA (Saint Avit)
- Corinne BARRAU (Saint Martin d'Oney)

- Sandrine CASINI (Saint Perdon)
- Delphine SALEMBIER (Saint Pierre du Mont)
- Ghislaine LALLAU (Saint Pierre du Mont)
- Marie LAFITTE (Mont de Marsan)
- Denis CAPDEVIOLE (Uchacq et Parentis)

6- Commission « Cohésion sociale »

- Danielle KUBKLER (Benquet)
- Marie-Christine CARRASQUET (Bostens)
- Patricia LAFITTE (Bougue)
- Janet DELETRE (Bretagne de Marsan)
- Frédéric CARRERE (Campagne)
- Jean-Marie ESQUIE (Campet et Lamolère)
- Catherine BERGALET (Gaillères)
- Marie BARBUT (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Nathalie GASS (Mont de Marsan)
- Éliane DARTEYRON (Mont de Marsan)
- Marie-Christine HARAMBAT (Mont de Marsan)
- Marie-Pierre GAZO (Mont de Marsan)
- Alain BACHE (Mont de Marsan)
- Françoise CAVAGNE (Mont de Marsan)
- Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)
- Michel GARCIA (Saint Avit)
- Corinne BARRAU (Saint Martin d'Oney)
- Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint Perdon)
- Ghislaine LALLAU (Saint Pierre du Mont)
- Joël BONNET (Saint Pierre du Mont)
- Julien PARIS (Saint Pierre du Mont)
- Denis CAPDEVIOLE (Uchacq et Parentis)

7- Commission « Eau et Assainissement »

- Pierre MALLET (Benquet)
- Nathalie BOIARDI (Bostens)
- Jean-Guy BACHE (Bougue)
- Dominique CLAVE (Bretagne de Marsan)
- Patrick BARON (Campagne)
- Jean-Marie ESQUIE (Campet et Lamolère)
- Sylvie SANZ (Gaillères)
- Jean-Paul ALYRE (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Chantal PLANCHENAU (Mont de Marsan)

- Catherine PIQUET (Mont de Marsan)
- Hervé BAYARD (Mont de Marsan)
- Bruno ROUFFIAT (Mont de Marsan)
- Jean-Baptiste SAVARY (Mont de Marsan)
- Céline PIOT (Mont de Marsan)
- Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)
- Gilles GARRABOS (Saint Avit)
- Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)
- Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint Perdon)
- Bernard KRZYNSKI (Saint Pierre du Mont)
- Jean-Marie BAYLE (Saint Pierre du Mont)
- Patricia BEAUMONT (Saint Pierre du Mont)
- Denis CAPDEVOLLE (Uchacq et Parentis)

8 - Commission « Finances , ressources humaines affaires générales »

- Pierre MALLET (Benquet)
- Marie-Christine CARRASQUET (Bostens)
- Patricia LAFITTE (Bougue)
- Dominique CLAVE (Bretagne de Marsan)
- Frédéric CARRERE (Campagne)
- Émilie LABEYRIE (Campet et Lamolère)
- Catherine BERGALET (Gaillères)
- Jean-Paul ALYRE (Geloux)
- Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
- Bernard LE PALEC (Lucbardez et Bargues)
- Catherine DEMEMES (Mazerolles)
- Farid HEBA (Mont de Marsan)
- Hervé BAYARD (Mont de Marsan)
- Pascale HAURIE (Mont de Marsan)
- Christophe HOURCADE (Mont de Marsan)
- Jean-Baptiste SAVARY (Mont de Marsan)
- Alain BACHE (Mont de Marsan)
- Gilles DUCOS (Pouydesseaux)
- Michel GARCIA (Saint Avit)
- Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)
- Sandrine CASINI (Saint Perdon)
- Jean-Marie BAYLE (Saint Pierre du Mont)
- Joël BONNET (Saint Pierre du Mont)
- Julien PARIS (Saint Pierre du Mont)
- Denis CAPDEVOLLE (Uchacq et Parentis)

Délibération N° 2020070106 (7)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les membres de la commission d'appel d'offres comme suit :

Titulaires

Hervé BAYARD (Mont-de-Marsan)
Joël BONNET (Saint Pierre du Mont)
Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)
Dominique CLAVÉ (Bretagne de Marsan)
Alain BACHÉ (Mont de Marsan)

Suppléants

Jean-Marie BATBY (Mont de Marsan)
Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
Frédéric CARRÈRE (Campagne)
Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint-Perdon)
Jean-Baptiste SAVARY (Mont de Marsan)

Délibération N° 2020070107 (8)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide de constituer une Commission d'Appel d'Offres « eau et assainissement », et désigne, à main levée, les membres suivants :

Titulaires

Hervé BAYARD (Mont-de-Marsan)
Joël BONNET (Saint Pierre du Mont)
Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)
Dominique CLAVÉ (Bretagne de Marsan)
Alain BACHÉ (Mont de Marsan)

Suppléants

Jean-Marie BATBY (Mont de Marsan)
Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
Frédéric CARRÈRE (Campagne)
Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint-Perdon)
Jean-Baptiste SAVARY (Mont de Marsan)

Délibération N° 2020070108 (9)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide de créer deux commissions consultatives « marchés à procédure adaptée » dont la composition sera similaire aux commissions d'appel d'offres précédemment créées (une commission « générale » et une commission « eau et assainissement ») pour les marchés passés selon la procédure adaptée d'un montant supérieur à 90 000 € HT pour les fournitures et services et 200 000 € HT pour les travaux.

Délibération N° 2020070109 (10)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide de créer pour la durée du mandat une Commission Consultative des Services Publics Locaux composée d'un Président (Monsieur le Président de Mont de Marsan Agglomération ou son représentant), de 5 membres issus du Conseil Communautaire, de 4 représentants d'associations locales (Association Place au Vélo, Association « Les amis de la Terre », UFC Que Choisir Mont de Marsan, Confédération Nationale du logement).

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire désigne les membres comme suit :

- Dominique CLAVE (Bretagne de Marsan)
- Marie-Christine BOURDIEU (Mont de Marsan)
- Joël BONNET (Saint Pierre du Mont)
- Michel GARCIA (Saint Avit)
- Jean-Baptiste SAVARY (Mont de Marsan)

Délibération N°2020070110 (11)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Intercommunal de regroupement scolaire Ygos Saint Saturnin / Geloux comme suit (pour la commune de Geloux) :

- Maylis ETCHEVERY
- Marie BARBUT
- Laurence BROUSTE
- Maylis DESCUBES

Délibération N°2020070111 (12)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Intercommunal de regroupement scolaire par classes des Petites Landes comme suit :

- Nathalie BOIARDI (Bostens)
- Marie-Christine CARRASQUET (Bostens)
- Marie-Christine LUPINE (Bostens)
- Catherine BERGALET (Gaillères)
- Sylvie SANZ (Gaillères)
- Pierrette GARCIA-LOPEZ (Gaillères)
- Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)
- Gilles DUCOS (Pouydesseaux)
- Séverine FORGET-TORRESAN (Pouydesseaux)

Délibération N°2020070112 (13)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Intercommunal du RPI de la Vallée des Longs (pour la commune de Bretagne de Marsan) comme suit :

Titulaires

Dominique CLAVÉ

Janet DELETRÉ

Suppléants

Pascale DUPOUY

Dominique MALICHECQ

Délibération N°2020070113 (14)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat du Midou et de la Douze comme suit :

Bernard KRUYNSKI (Saint Pierre du Mont)

Jean-Guy BACHÉ (Bougue)

Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)

Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)

Gilles GARRABOS (Saint-Avit)

Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)

Jacques LABARCHÈDE (Mazerolles)

Sylvie SANZ (Gaillères)

Délibération N°2020070114 (15)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Midouze comme suit:

Marie-Christine BOURDIEU (Mont de Marsan)

Hervé BAYARD (Mont de Marsan)

Philippe CABANNES (Saint-Perdon)

Jean-Michel DOURTHE (Saint-Perdon)

Jean Marie BRETTHOUS (Campagne)

Patrick BERNOS (Campet et Lamolère)

Jean-Paul LARRIEU (Uchacq et Parentis)

Jean-Paul ALYRE (Geloux)

Guillaume DESPAGNET (Saint Martin d'Oney)

Philippe SAES (Saint Martin d'Oney)

Bernard KRUYNSKI (Saint Pierre du Mont)

Jean Marie BAYLE (Saint Pierre du Mont)

Délibération N°2020070115 (16)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) comme suit :

Titulaires :

Bernard KRUNZYNSKI (Saint Pierre du Mont)
Marie-Christine BOURDIEU (Mont de Marsan)
Philippe CABANNES (Saint-Perdon)

Référents communaux :

Jean Marc CANDAU (Benquet)
Paul LAUSSUCQ (Bretagne de Marsan)
Jean-Marie BRETTHOUS (Campagne)
Jean-pierre ALLAIS (Laglorieuse)
Jean-Pierre BANCON (Mazerolles)

Délibération N°2020070116 (18)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Bernard KRUNZYNSKI pour représenter Mont de Marsan Agglomération au sein de l'établissement public territorial de bassin de l'Adour « Institution Adour ».

Délibération N°2020070117(19)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Frédéric CARRERE (titulaire) et Jean-Pierre ALLAIS (suppléant) pour représenter Mont de Marsan Agglomération au sein du syndicat mixte Agence Landaise pour l'informatique (ALPI).

Délibération N°2020070118 (20)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du SYDEC pour la compétence « mise en lumière des équipements publics » comme suit :

Titulaires

Pierre MALLET
Hervé BAYARD

Suppléants

Joël BONNET
Marie-Christine BOURDIEU

Délibération N°2020070119 (21)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du SYDEC pour les compétences « eau » et « assainissement des eaux usées » comme suit :

	Titulaires	Suppléants
Comité territorial « Marsan Agglomération » / Eau potable	Pierre Mallet (Benquet)	Christophe Le Bigot (Benquet)
	Murielle Dupeyron (Bougue)	Jean Pierre Saint Germain (Bougue)
	Dominique Clavé (Bretagne de Marsan)	Jean-Luc Saubusse (Bretagne de Marsan)
	Frédéric Carrère (Campagne)	Patrick Baron (Campagne)
	Emilie Labeyrie (Campet et Lamolère)	Jean-Marie Esquié (Campet et Lamolère)
	Yoann Olivetto (Gaillères)	Eliane Leite-Lopez (Gaillères)
	Jean Paul Alyre (Geloux)	Alain Chibrac (Geloux)
	Jean-Pierre Allais (Laglorieuse)	Jean Louis Chevasson (Laglorieuse)
	Catherine Dememes (Mazerolles)	Bernard Lanouzière (Mazerolles)
	Véronique Gleyze (Pouydesseaux)	Christian Resende (Pouydesseaux)
	Todor Topalov (Saint-Martin d'Oney)	Corinne Barrau (St Martin d'Oney)
	Jean-Paul Larrieu (Uchacq et Parentis)	Frédéric Duru (Uchacq et Parentis)
	Pierre Mallet (Benquet)	Christophe Le Bigot (Benquet)
Comité territorial « Marsan Agglomération » / Assainissement collectif		
	Murielle Dupeyron (Bougue)	J Pierre Saint Germain (Bougue)
	Frédéric Carrère (Campagne)	Patrick Baron (Campagne)
	JJacques Tastet (Campet et Lamolère)	Patrick Bernos (Campet)
	Yoann Olivetto (Gaillères)	Eliane Leite-Lopez (Gaillères)
	Jean Paul Alyre (Geloux)	Alain Chibrac (Geloux)
	Jean-Pierre Allais (Laglorieuse)	Jean Louis Chevasson (Laglorieuse)
	Catherine Dememes (Mazerolles)	Bernard Lanouzière (Mazerolles)
	Véronique Gleyze (Pouydesseaux)	Christian Resende (Pouydesseaux)
	Joël BREUSSIN (Saint-Martin d'Oney)	Tanguy ROMIEU (Saint-Martin d'Oney)
	Jean-Paul Larrieu (Uchacq et Parentis)	Frédéric Duru (Uchacq et Parentis)
	Pierre Mallet (Benquet)	Christophe Le Bigot (Benquet)
Comité territorial « Marsan Agglomération » / Assainissement non collectif		
	Frédéric Carrère (Campagne)	Patrick Baron (Campagne)
	Patrick Bernos (Campet)	JJacques Tastet (Campet et Lamolère)
	Yoann Olivetto (Gaillères)	Eliane Leite-Lopez (Gaillères)
	Jean Paul Alyre (Geloux)	Alain Chibrac (Geloux)
	Véronique Gleyze (Pouydesseaux)	Christian Resende (Pouydesseaux)
	Guillaume Despagnet (St-Martin d'One)	Odile ROTH (St Marton d'Oney)
	Jean-Paul Larrieu (Uchacq et Parentis)	Frédéric Duru (Uchacq et Parentis)

Délibération N°2020070120 (22)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Véronique GLEYZE, déléguée titulaire et Marie-Christine BOURDIEU, déléguée suppléante pour représenter Mont de Marsan Agglomération au SYDEC pour la compétence « bornes de charge électrique ».

Délibération N°2020070121 (23)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) du Marsan comme suit :

Titulaires

Pierre MALLET (Benquet)
Dominique CLAVÉ (Bretagne de Marsan)
Véronique GLEYZE (Pouydesseaux)
Patrick BARON (Campagne)
Jean-Paul ALYRE (Geloux)
M. Claude COUMAT (Lucbardez et Bargues)
Hervé BAYARD (Mont de Marsan)
Jean-Marie ESQUIÉ (Campet et Lamolère)
Jean-Louis DARRIEUTORT (Saint Perdon)

Suppléants

Jean-Marie CLAVIER (Bostens)
Jérôme RANDÉ (Bougue)
Todor TOPALOV (Saint-Martin d'Oney)
Valérie FÉTU (Saint-Avit)
Régine GRIMAUX (Uchacq et Parentis)
Sylvie SANZ (Gaillères)
Jean-Pierre ALLAIS (Laglorieuse)
Jean-Pierre BANCON (Mazerolles)
Philippe LEBRETON (Saint Pierre Du Mont)

Délibération N°2020070122 (24)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein de l'Établissement Public Foncier des Landes (EPFL) comme suit :

Titulaires

Philippe Saes
Véronique Gleyze
Hervé Bayard
Jean-Guy Baché
Nathalie Boiardi
Jean-Marie Esquié
Denis Capdeviolle
Jean-Paul Alyre
Catherine Dememes
Catherine Bergalet
Sandrine Casini
Frédéric Carrère

Suppléants

Christophe Hourcade
Gilles Chauvin
Claude Coumat
Michel Garcia
Pierre Mallet
Hugues Hennechart
Jean-Pierre Allais
Jean-Louis Darrieutort
Jean-Marie Batby
Bruno Rouffiat
Pascale Haurie
Dominique Clavé

Délibération N°2020070123 (25)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises comme suit : Joël Bonnet (titulaire) et Jean-Louis Darrietort (suppléant).

Délibération N°2020070124(26)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Jean-Paul Alyre pour représenter de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne.

Délibération N°2020070125 (27)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne les représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités comme suit : Véronique Gleyze (titulaire) et Marie-Christine Bourdieu (suppléant).

Délibération N°2020070126 (28)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Philippe SAES pour représenter de Mont de Marsan Agglomération au sein du Comité National d'Action Sociale.

Délibération N°2020070127 (29)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Marie-Christine Harambat (titulaire) et Marie-Pierre Gazo (suppléante) représentantes de Mont de Marsan Agglomération au Conseil Départemental de l'Accès au Droit.

Délibération N°2020070128 (30)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Pierre Mallet comme représentant titulaire (Benquet) et Nathalie Boiardi comme représentant suppléant (Bostens) de Mont de Marsan Agglomération au sein de la Fédération Nationale des SCOT.

Délibération N°2020070129 (31)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Charles Dayot (Mont de Marsan) titulaire et Joël Bonnet (Saint Pierre-du-Mont) suppléant pour représenter la communauté d'agglomération au sein de l'Assemblée Générale de l'Association « Maison Nouvelle Aquitaine ».

Délibération N°2020070130 (32)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire définit comme suit la représentation de la communauté d'agglomération au sein de la CDAC au titre du mandat de président de l'EPCI à fiscalité propre dont est membre la commune d'implantation et au sein de la CDAC au titre du mandat de président de l'EPCI en charge du SCOT :

- Désignation de représentants de Mont de Marsan Agglomération au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC).	
- représentant de l'EPCI :	- Joël Bonnet (lorsque la commune d'implantation est Mont de Marsan) - Hervé Bayard (pour les autres communes de l'agglomération)
- représentant au titre du SCOT :	- Pierre Mallet, titulaire - Nathalie Boiardi en cas d'absence ou d'empêchement

Délibération N°2020070131 (33)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne comme suit les représentants titulaires de Mont de Marsan Agglomération au sein des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement :

- Désignation des membres au sein des organismes extérieurs – Établissements Publics Locaux d'Enseignement.

Lycée Charles DESPIAU (Commune de Mont de Marsan)	Frédéric Carrère (Campagne)
Lycée Victor DURUY (Commune de Mont de Marsan)	Marie Denys Bacho (SPDM)
Lycée Professionnel Frédéric ESTEVE (Commune de Mont de Marsan)	Michel Garcia (St Avit)
Lycée Professionnel Robert WLERICK (Commune de Mont de Marsan)	Denis Capdevielle (Uchacq)
Collège Victor DURUY (Commune de Mont de Marsan)	Catherine Bergalet (Gaillères)
Collège Jean ROSTAND (Commune de Mont de Marsan)	Sandrine Casini (St Perdon)
Collège CEL Le GAUCHER (Commune de Mont de Marsan)	Catherine Dememes (Mazerolles)
EREA Nicolas BREMONTIER (Commune de Saint-Pierre-du-Mont)	Julien Paris (SPDM)
Collège LUBET-BARBON (Commune de Saint-Pierre-du-Mont)	Danielle Kubler (Benquet)

Délibération N°2020070132 (34)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Frédéric Carrère (Campagne) administrateur de l'École Supérieure de Design des Landes.

Délibération N°2020070133 (35)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Marie Pierre Gazo (Mont de Marsan) en tant que représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération et Farid Heba (Mont de Marsan) en tant que représentant suppléant de Mont de Marsan Agglomération au Comité d'Attribution du Fonds d'Aide aux Jeunes.

Délibération N°2020070134 (36)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Véronique Gleyze (Pouydesseaux) comme représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération et Marie Christine Bourdieu (Mont de Marsan) comme représentant suppléant de Mont de Marsan Agglomération au sein de la Commission de suivi de site de la Société Pétrolière de Dépôt.

Délibération N°2020070135 (37)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Jean-Louis Darrietort (Saint-Perdon) comme représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération et Bernard Kruzynski (Saint Pierre du Mont) comme représentant suppléant de Mont de Marsan Agglomération au sein de la Commission de suivi de site de l'usine de traitement de Saint-Perdon.

Délibération N°2020070136 (38)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Gilles Chauvin (Mont de Marsan) comme membre titulaire pour représenter Mont de Marsan Agglomération au sein de la commission consultative paritaire mise en place par le SYDEC.

Délibération N°2020070137 (39)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Bernard Kruzynski (Saint Pierre du Mont) comme membre titulaire pour représenter Mont de Marsan Agglomération au sein de la CLE du SAGE « Bassin de la Midouze ».

Délibération N°2020070138 (40)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Véronique GLEYZE (Pouydesseaux) en tant que représentant titulaire et Marie-Christine BOURDIEU (Mont de Marsan) en tant que représentant suppléant de Mont de Marsan Agglomération au sein de l'association Agréée Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Délibération N°2020070139 (41)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Véronique Gleyze (Pouydesseaux) en tant que représentant titulaire et Nathalie Boiardi (Bostens) en tant que représentant suppléant de Mont de Marsan Agglomération au sein de l'association des villes et intercommunalités supports de « Parcs Naturels Urbains ».

Délibération N°2020070140 (42)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Véronique Gleyze (Pouydesseaux) en tant que représentante titulaire et Émilie Labeyrie (Mont de Marsan) en tant que représentante suppléante pour représenter Mont de Marsan Agglomération au sein de l'Assemblée Générale de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine.

Délibération N°2020070141 (43)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Philippe De Marnix (Mont de Marsan), Delphine Salembier (Saint Pierre-du-Mont) et Marina BANCON (Mont de Marsan) comme représentants pour siéger au Conseil d'Administration de l'Association Montoise d'Animation Culturelle.

Délibération N°2020070142 (44)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Eliane Darteyron (Mont de Marsan) en tant que représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération au Conseil d'Administration de Clairsienne.

Délibération N°2020070143 (45)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Éliane Darteyron (Mont de Marsan) en tant que représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération au Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat des Landes.

Délibération N°2020070144 (46)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Éliane Darteyron (Mont de Marsan) comme représentant titulaire et Monsieur Hervé BAYARD (Mont de Marsan) comme représentant suppléant de la communauté d'agglomération au sein du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement.

Délibération N°2020070145 (47)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Eliane Darteyron (Mont de Marsan) en tant que représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération au sein du Conseil d'Administration d'Habitat Landes Océanes.

Délibération N°2020070146 (48)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Charles DAYOT (Mont de Marsan) et Joël Bonnet (Saint Pierre du Mont) comme représentants titulaires de Mont de Marsan Agglomération au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Mont de Marsan.

Délibération N°2020070147 (49)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Véronique Gleyze (Pouydesseaux) en tant que représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération et Marie Christine Bourdieu (Mont de Marsan) en tant que représentant suppléant de Mont de Marsan Agglomération au Groupement des Autorités Responsables de Transport.

Délibération N°2020070148 (50)

A l'unanimité des membres présents et à main levée, le Conseil Communautaire désigne Joël Bonnet (Saint Pierre-du-Mont) en tant que représentant titulaire de Mont de Marsan Agglomération au Comité Départemental du Tourisme des Landes.

Délibération N°2020070149 (51)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire demande à Madame la Préfète des Landes de mettre en œuvre les démarches nécessaires à l'établissement d'un nouvel arrêté mettant en place un secteur de renouvellement urbain en zone C du PEB.

Délibération N°2020070150 (52)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve les modalités d'échange de terrains sur le site de la Gare SNCF de Mont de Marsan.

Délibération N°2020070151 (53)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une subvention totale d'un montant de 172 000 € aux porteurs de projets retenus dans le cadre de l'appel à projet « Politique de la Ville 2020 ».

Délibération N°2020070152 (54)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve le Projet Global de Territoire.

Délibération N°2020070153 (55)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve la demande de candidature de Mont de Marsan pour son classement en commune touristique.

Délibération N°2020070154 (56)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve la conclusion de l'avenant n°1 à la convention relative aux relations juridiques, techniques et financières entre la communauté d'agglomération et la Régie du Théâtre de Gascogne.

Délibération N°2020070155 (57)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve les termes du protocole d'accord transactionnel établi avec la société BAPTISTAN relatif aux travaux d'assainissement Impasse du Carboué, Rue Lesbazeilles, Place Malfait dans le cadre de la réhabilitation des canalisations d'assainissement du programme 2019.

Délibération N°2020070156 (58)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve les article 29 et 32 du règlement de la régie intercommunale d'assainissement non collectif.

Délibération N°2020070157 (59)

Par 51 voix pour, 5 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN), le Conseil Communautaire approuve les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes du trésorier municipal pour l'exercice 2019.

Délibération N°2020070158 (60)

Par 46 voix pour, 8 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT) et 1 abstention (Jean-Guy BACHE), le Conseil Communautaire approuve le compte administratif 2019 du budget principal ainsi que des budgets annexes « transports », « zones d'activités », « eau » et « assainissement » .

Par 51 voix pour, 3 voix contre (Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT) et 1 abstention (Jean-Guy BACHE), le Conseil Communautaire approuve le compte administratif 2019 du budget annexe « logements ».

Délibération N°2020070159 (62)

Par 46 voix pour, 8 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT) et 1 abstention (Jean-Guy BACHE), le Conseil Communautaire approuve l'affectation des résultats 2019 du budget général ainsi que des budgets annexes.

Délibération N°2020070160 (63)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire au titre de l'année 2020 et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ledit débat.

Délibération N°2020070161 (64)

Par 48 voix pour, 8 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire approuve le budget général 2020.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve le budget annexe « logements » 2020.

Par 48 voix pour, 8 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire approuve le budget annexe « transports » 2020.

Par 50 voix pour, 6 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE), le Conseil Communautaire approuve le budget annexe « Zones d'activités » 2020.

Par 50 voix pour, 6 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE), le Conseil Communautaire approuve le budget annexe « Eau » 2020.

Par 50 voix pour, 6 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE), le Conseil Communautaire approuve le budget annexe « Assainissement » 2020.

Délibération N°2020070162 (65)

Par 50 voix pour, 6 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE), le Conseil Communautaire approuve l'attribution d'une subvention d'équilibre 2020 du budget principal au budget annexe « ZA », d'un montant qui sera ajusté, à l'issue de la journée complémentaire de l'exercice 2020, dans la limite de 1 050 000 € versée en une seule fois afin de couvrir les dépenses de fonctionnement (à hauteur de 150 000 €) et d'investissement propres (à hauteur de 900 000 €) à ce budget.

Délibération N°2020070163 (66)

Par 50 voix pour, 6 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN, Marie LAFITTE), le Conseil Communautaire approuve l'attribution d'une subvention d'équilibre 2020 du budget principal au budget annexe « transports urbains » d'un montant qui sera ajusté à l'issue de la journée complémentaire de l'exercice 2020, dans la limite de 270 000 € versée en une seule fois afin de couvrir les dépenses de fonctionnement propres à ce budget.

Délibération N°2020070164 (67)

Par 51 voix pour, 5 voix contre (Jean-Baptiste SAVARY, Alain BACHE, Céline PIOT, Françoise CAVAGNE, Frédéric DUTIN), le Conseil Communautaire décide de verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 457 000 € au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) pour l'année 2020.

Délibération N°2020070165 (68)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve la création de l'AP-CP ci-dessous concernant le renouvellement des équipements et véhicules :

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES	MONTANT AP		REPARTITION DES CP				
	Initial	N°	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
Renouvellement équipements et véhicules	523 500,00	2020-1	161 100,00	168 400,00	194 000,00	206 000,00	205 000,00

Délibération N°2020070166 (69)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire Approuve l'autorisation de programme et crédits de paiement pour la nouvelle station d'épuration de Jouanas et le hangar de stockage des boues.

Délibération N°2020070167 (70)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve le prix de vente unitaire des masques lavables aux 18 communes de l'agglomération à 4,01 € TTC pour les masques achetés à la société Artiga et 2,64 € TTC pour ceux achetés à Bordeaux Métropole et autorise à reverser aux communes la participation de l'État qui s'élève à 50% du prix unitaire HT au prorata des quantités achetées.

Délibération N°2020070168 (71)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve le bordereau des prix du service public d'assainissement non collectif.

Délibération N°2020070169 (72)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve le plan de financement suivant relatif à l'alimentation électrique du poste de refoulement du Boulevard d'Alingsas :

- Coût des travaux : 6 379,81 €uros
- Participation financière du SYDEC : 2 551,92 €uros
- Participation de Mont-de-Marsan agglomération : 3 827,89 €uros

Délibération N°2020070170 (73)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire émet un avis favorable au projet d'emprunt du CIAS du Marsan destiné à financer les travaux d'investissement intéressant la Maison d'Accueil Temporaire « du Marsan »

Délibération N°2020070171 (74)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide de verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 474 367 € à la Régie du Théâtre de Gascogne pour l'année 2020.

Délibération N°2020070172 (75)

Par 54 voix pour et 2 abstentions (Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire décide la création de trois emplois de collaborateurs de cabinet au 16 juillet 2020.

Délibération N°2020070173 (76)

Par 53 voix pour, 3 voix contre (Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire approuve la mutualisation de la « Direction Générale des Services » entre Mont de Marsan Agglomération, la Ville de Mont-de-Marsan et le CCAS de Mont de Marsan par la constitution d'un service commun.

Délibération N°2020070174 (77)

Par 53 voix pour, 3 voix contre (Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire approuve la mutualisation des services fonctionnels entre Mont de Marsan Agglomération et la Ville de Mont de Marsan par la constitution de services communs.

Délibération N°2020070175 (78)

Par 53 voix pour, 3 voix contre (Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire approuve la mutualisation du « Cabinet » entre Mont de Marsan Agglomération et Ville de Mont de Marsan par la constitution d'un service commun.

Délibération N°2020070176 (79)

Par 53 voix pour, 3 voix contre (Marie LAFITTE, Julien PARIS, Patricia BEAUMONT), le Conseil Communautaire approuve la mutualisation des services techniques entre Mont de Marsan Agglomération et la Ville de Mont-de-Marsan par la mise à disposition conjointe de services.

Délibération N°2020070177 (80)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire décide de modifier le tableau des emplois de Mont de Marsan Agglomération et de transformer :

- à compter du 1er juillet 2020, 1 emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de 2ème classe en 1 emploi à temps complet d'adjoint administratif,
- à compter du 1er septembre 2020, 1 emploi à temps non complet à hauteur de 30h par semaine d'adjoint technique principal de 2ème classe,
- à compter du 1er septembre 2020, 1 emploi à temps complet d'adjoint technique principal de 1ère classe en 1 emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de 1ère classe.

Délibération N°2020070178 (81)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve le versement d'une indemnité compensatrice de congés annuels non pris à Monsieur Francis Guilhamoulat, Directeur des Régies Intercommunales des Eaux et de Assainissement, par dérogation à l'article 5 du décret n°85-1250 du 26 novembre 1985.

Délibération N°2020070179 (82)

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire approuve l'intégration à Mont de Marsan Agglomération du personnel du SIVU des Petites Landes à compter du 1er août 2020 et Décide de modifier en conséquence le tableau des emplois et de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet et un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet (33h52min).

Fin de séance à 23h15.

Fait à Mont de Marsan,
Le 4 août 2020

**Le Président,
Charles DAYOT.**

